

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 16 JANVIER – 9 HEURES

**Présents :** T. Péronne – A. Peyle - P. Riot - P. Lansade - Y. Peymaud - F. Martin - J. Legay -

**Absents excusés :** A. Bertrand – (pouvoir à P. Lansade) – P. Haury (pouvoir à P. RIOT)- S. De Royer-Dupré (pouvoir à A. PEYLE) - A. Le Guern (pouvoir à Y. Peymaud)

Le Conseil Municipal, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, adressée au moins trois jours francs avant la présente séance, s'est réuni ce jour.

Début de la séance à 9heures20

Appel nominal des conseillers et Désignation d'un secrétaire de séance	Philippe RIOT														
	le Conseil Municipal signe le procès-verbal de la dernière séance, <b>la feuille des présents de la séance du dernier conseil et la feuille de présence de la séance de ce jour.</b>														
<b><u>DELIBERATIONS</u></b>	<b>Huis-clos demandé à l'unanimité</b>														
<b><u>Vente du Hameau de gîtes</u></b>	<b>Huis-clos demandé à l'unanimité</b>														
<table border="1" style="width: 100%;"> <tr><td>Membres du Conseil Municipal</td><td style="text-align: center;">11</td></tr> <tr><td>Présents</td><td style="text-align: center;">07</td></tr> <tr><td>Représentés</td><td style="text-align: center;"><b>04</b></td></tr> <tr><td>Votants</td><td style="text-align: center;">11</td></tr> <tr><td>Exprimés</td><td style="text-align: center;">11</td></tr> <tr><td>OUI</td><td style="text-align: center;">11</td></tr> <tr><td>NON</td><td></td></tr> </table>	Membres du Conseil Municipal	11	Présents	07	Représentés	<b>04</b>	Votants	11	Exprimés	11	OUI	11	NON		
Membres du Conseil Municipal	11														
Présents	07														
Représentés	<b>04</b>														
Votants	11														
Exprimés	11														
OUI	11														
NON															
<p><b><u>Validation du plan d'actions Evaluation des risques professionnels</u></b></p> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr><td>Membres du Conseil Municipal</td><td style="text-align: center;">11</td></tr> <tr><td>Présents</td><td style="text-align: center;">07</td></tr> <tr><td>Représentés</td><td style="text-align: center;"><b>04</b></td></tr> <tr><td>Votants</td><td style="text-align: center;">11</td></tr> <tr><td>Exprimés</td><td style="text-align: center;">11</td></tr> <tr><td>OUI</td><td style="text-align: center;">11</td></tr> <tr><td>NON</td><td></td></tr> </table>	Membres du Conseil Municipal	11	Présents	07	Représentés	<b>04</b>	Votants	11	Exprimés	11	OUI	11	NON		<p><b>Délibération</b></p> <p><i>Vu le code du travail</i></p> <p><i>Vu le décret 2001-1018 portant création d'un document relatif à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs</i></p> <p><i>Vu le décret 85-603 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale</i></p> <p><i>Vu l'avis du Comité Technique en date du (à voir avec le Centre de Gestion)</i></p> <p><i>Le Maire rappelle au Conseil Municipal la prévention des risques professionnels entre dans les obligations légales des employeurs du secteur public. A ce titre, le Fonds National de Prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (FNP) de la CNRACL a été créé pour soutenir les actions entreprises dans ce domaine, grâce notamment à la mise en place de démarches de prévention.</i></p> <p><i>Dans ce cadre, le Centre de Gestion de la Creuse propose un accompagnement technique et méthodologique d'aide à la réalisation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels. Suite à cette proposition de partenariat, la mairie s'est engagée dans une démarche d'évaluation des risques professionnels menée de façon concertée avec l'ensemble des agents et des élus de la collectivité. Le plan d'actions qui vous est présenté ce jour est le fruit de ce travail de réflexion engagé depuis le 24 octobre 2014</i></p>
Membres du Conseil Municipal	11														
Présents	07														
Représentés	<b>04</b>														
Votants	11														
Exprimés	11														
OUI	11														
NON															

	<p><i>Le Maire propose au Conseil municipal d'adopter le plan d'actions de prévention présenté.</i></p> <p><i>Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :</i></p> <p><i>De valider l'ensemble des actions de prévention proposées</i></p> <p><i>D'inscrire au budget les crédits nécessaires à la réalisation du plan d'actions</i></p> <p><i>De suivre le calendrier de réalisation proposé</i></p> <p><i>D'autoriser le maire à informer annuellement le Centre De Gestion de la FPT de la Creuse de la réalisation des actions de prévention prévues</i></p> <p><i>De mettre à jour annuellement l'évaluation des risques professionnels</i></p>
<b><u>Questions diverses</u></b>	Pas de délibération
<b><u>AUBERGE DE CHATELUS</u></b>	Information : Démission des membres du collectif. Le Conseil Municipal devra travailler sur un projet de location du lieu. La commission auberge est chargée du suivi du dossier
<b><u>Immeuble menaçant ruine Le chataignaud COMCOM</u></b>	Courrier de la Communauté de Communes : AUDIT solidité – visite 22 janvier – M. Martin assistera à cette rencontre.
<b><u>Évolis 23</u></b>	Le secteur de la Communauté de Commune Bénévent-Grand-Bourg va être Secteur pilote pour la mise en place de la tarification incitative pour la collecte des déchets.
<b><u>Écoles</u></b>	Réunion le samedi 23 janvier à 10 heures à Saint Pierre Chérignat. Tous les élus des 4 communes du RPI sont invités à participer à cette réunion.
<b><u>Les Moussus</u></b>	Réunion avec les Maires du RPI, et de la Com. Com : 29 janvier à 19 heures salle de la mairie.
<b><u>Repas des aînés</u></b>	Il aura lieu le samedi 13 février 2016 à la salle Janison. Des demandes de proposition de menu sont en cours. Mme Le Guern est chargée du dossier.
<b><u>CASTEL</u></b>	Démission du président. L'association recherche un nouveau président.
<b><u>La poste</u></b>	Réorganisation de la poste de Bourganeuf en février avec un facteur Guichetier.
<b><u>ferrailles</u></b>	Les gendarmes ont commencé des démarches concernant les sites pollués.
<b><u>cantine</u></b>	La Commission cantine se réunira : mardi 19 janvier – 17h00 avec la nouvelle cantinière.
<b><u>Onf</u></b>	Réunion pour le site de Garnaud - rendez-vous sur le site, vendredi 29 janvier – 14 h 30.

**LA PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL N'EST PAS FIXEE**

La séance est levée à 12h30